ttps://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/guestions/QANR5I 15QF2109

15ème legislature

Question N°: 2109	De M. Alexandre Holroyd (La République en Marche - Français établis hors de France)				Question écrite
Ministère interrogé > Europe et affaires étrangères Ministère attribu				ustère attributaire > Europe e	t affaires étrangères
Rubrique >politique extérieure		Tête d'analyse >Contribution de la France au Partenariat mondial pour l'éducation		Analyse > Contribution de la France au Partenariat mondial pour l'éducation.	
Question publiée au JO le : 17/10/2017 Réponse publiée au JO le : 16/01/2018 page : 332					

Texte de la question

M. Alexandre Holroyd interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la contribution de la France au partenariat mondial pour l'éducation (PME), principal fonds multilatéral sectoriel dédié à l'éducation. Dans les mois à venir, la France sera en première ligne pour améliorer l'accès à l'éducation à l'échelle mondiale car elle co-parrainera avec le Sénégal la reconstitution du Partenariat mondial pour l'éducation en février 2018 à Dakar. Cet engagement engendre une responsabilité, celle de s'assurer, comme l'a annoncé Emmanuel Macron, que le Partenariat puisse être financé à hauteur des besoins. Le Partenariat mondial pour l'éducation a investi de façon substantielle dans l'éducation, aidant ainsi 72 millions d'enfants supplémentaires à aller à l'école primaire depuis sa création en 2002. Le PME rassemble pays en développement, bailleurs de fonds, organisations internationales, société civile, organisations d'enseignants, secteur privé et fondations. Cette approche innovante des enjeux d'éducation mérite un soutien fort de la France, d'autant que celle-ci avait été l'une des initiatrices du PME. En 2016 ainsi qu'en 2017, la contribution de la France s'est maintenue à 8 millions d'euros. Il est crucial que la France s'attache à accroître significativement et durablement le financement international de l'éducation de base pour toutes et tous. Aussi, il souhaiterait savoir quel sera le montant de la future contribution de la France au Partenariat mondial pour l'éducation et il suggère que celui-ci puisse être augmenté par rapport aux années précédentes.

Texte de la réponse

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) est le seul fonds multilatéral dédié entièrement au financement de l'éducation de base. Depuis 2002, la moitié des financements du PME (2,3 milliards de dollars) a bénéficié aux pays francophones dont 1,7 milliards de dollars pour les 17 pays prioritaires de la politique française de développement. La France est donc pleinement en accord avec les priorités défendues par le PME et encourage son action structurante. En 2016 et 2017, malgré les contraintes budgétaires, la France a maintenu sa contribution au PME à hauteur de 8 M €/an. La contribution française pour le triennum 2015-2017 s'élève donc à 17 M€. Il convient de noter également que le ministère de l'Europe et des affaires étrangères finance deux postes d'experts techniques internationaux basés à Washington, au sein du secrétariat du PME. Le PME tiendra le 2 février 2018 sa conférence de financement pour la période 2018-2020. Le Président de la République est fortement engagé dans cette démarche, et co-présidera cette conférence avec Macky Sall, Président du Sénégal. L'objectif de cette conférence est de lever 3,1 milliards de dollars pour le triennum 2018-2020. Ce partenariat a été annoncé par les présidents français et sénégalais, lors d'un événement de haut-niveau en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, en présence du SGNU, le 20 septembre dernier ("Financer l'avenir : Education 2030"). Il matérialise

ottos://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/questions/QANR5I 15QE2109

ASSEMBLÉE NATIONALE

l'ambition présidentielle de faire de l'éducation une priorité de la politique de développement de la France. La France, au regard de son rôle se devra de montrer l'exemple et d'encourager les bailleurs à augmenter leurs contributions triennales au PME, en annonçant un renforcement substantiel de son effort financier pour le triennum 2018-2020. En parallèle, la France entend poursuivre un financement significatif de l'aide bilatérale, canal essentiel d'action permettant l'appui à des initiatives structurantes à dimension régionale pour améliorer la qualité et l'universalité de l'éducation de base, le renforcement des politiques de formation-emploi et l'accompagnement de l'enseignement supérieur et professionnel. En 2016, l'Afrique subsaharienne était la première région bénéficiaire des financements de l'AFD dans le secteur de la formation professionnelle (123 M€, soit 82 % du total). L'agence est également délégataire des fonds du PME au Burkina Faso et au Burundi, ce qui lui permet de gérer des enveloppes importantes en éducation de base. Les engagements de la France au niveau multilatéral, s'ils augmentent, permettront donc, par effet de levier, des possibilités de délégation de fonds supplémentaires pour l'AFD, notamment dans les pays prioritaires de la France.